

PRÉFECTURE DES YVELINES

Direction de la Réglementation et des Élections — Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

DU LUNDI 14 DÉCEMBRE 2015 AU MARDI 19 JANVIER 2016 INCLUS

soit 37 jours consécutifs

PROJET DE DÉCLARATION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL POUR LE PROGRAMME D'ENTRETIEN DES RIVIÈRES DU BASSIN VERSANT DE LA RÉMARDÉ AMONT, ANNÉES 2015-2019

situé sur les communes de Bonnelles, Bullion, Clairefontaine-en-Yvelines, La Celle-les-Bordes, Longvilliers, Rochefort-en-Yvelines, Saint-Arnoult-en-Yvelines et Sonchamp.

Présenté au titre du code de l'environnement **par le syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse (P.N.R).**

Sur décision motivée du commissaire-enquêteur, cette enquête pourra être prolongée pour une durée maximale de 30 jours.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner pendant toute la durée de l'enquête ses observations, propositions et contre-propositions directement sur le **registre d'enquête mis à disposition** aux jours et heures d'ouverture des mairies précitées.

Pendant toute la durée de l'enquête, **toute correspondance pourra être adressée à la mairie de SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES** siège de l'enquête (Place du Jeu de Paume 78730 SAINT ARNOULT EN YVELINES) à l'attention du commissaire enquêteur.

Monsieur Dominique MICHEL, ingénieur B.T.P. (E.R) est désigné en qualité de commissaire enquêteur, et Monsieur Claude-Philippe COUMAU, contrôleur d'état, (E.R) en qualité de commissaire enquêteur suppléant. En cas d'empêchement du commissaire-enquêteur titulaire, celui-ci sera remplacé par le commissaire enquêteur suppléant.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public dans les mairies aux dates et heures suivantes :

Saint-Arnoult-en-Yvelines (siège de l'enquête) **Bullion**

- lundi 14 décembre de 14 h 45 à 17 h 45

- mardi 19 janvier de 14 h 00 à 17 h 00

- samedi 19 décembre de 09 h 00 à 12 h 00

- lundi 18 janvier de 16 h 00 à 18 h 00

Longvilliers

- mardi 15 décembre 2015 de 14 h 00 à 17 h 00

- samedi 16 janvier de 09 h 00 à 12 h 00

Le dossier est également accessible à la Préfecture - Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques (1, avenue de l'Europe à Versailles (78000)).

Les informations techniques relatives au projet peuvent être demandées auprès de Mme FÁSTOR, chargée d'étude de mission nature/environnement. Téléphone : 01.30.47.62.36 ou par courriel : vpastor@parc-naturel-chevreuse.fr

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, transmis dans un délai de trente jours à compter de la clôture de l'enquête, seront tenus à la disposition du public dans les mairies concernées, en préfecture des Yvelines et sur le site internet <http://www.yvelines.gouv.fr/Publications>, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Le Préfet des Yvelines statuera par arrêté sur le caractère d'intérêt général du projet. Le présent avis est consultable sur le site internet de la préfecture des Yvelines : <http://www.yvelines.gouv.fr/Publications>